



RAPPORT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024

PONTOISE, UNE VILLE DURABLEMENT ENGAGÉE !



PONTOISE
Ville d'Art et d'Histoire

SOMMAIRE

ÉDITO.....3

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) : UN RÉFÉRENTIEL INTERNATIONAL POUR GUIDER NOS ACTIONS LOCALES.....4

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.....8

Optimisation énergétique des bâtiments publics.....8

Aménagements pour la résilience climatique10

Développement de la mobilité douce.....11

Planification urbaine : vers un aménagement durable.....14

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES.....16

Initiatives pour la biodiversité urbaine.....16

Préservation des milieux.....18

Gestion de la ressource en eau.....18

Promotion de la biodiversité et des pratiques écologiques dans les écoles.....19

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS20

Soutien à l'éducation et sensibilisation au développement durable.....20

Promotion des activités culturelles, sportives et de l'économie locale.....21

Amélioration du cadre de vie et de l'habitat.....22

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ.....24

Accès aux droits et accompagnement social.....24

Implication citoyenne et gouvernance participative.....26

Initiatives pour le dynamisme local.....27

Soutien à la mobilité et à l'emploi.....28

Sécurité et prévention des risques.....29

MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES.....30

Alimentation durable et circuits courts.....30

Événements et pratiques éco-responsables.....30

Réutilisation et réduction des déchets.....31

Sensibilisation aux pratiques durables.....32

ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ.....34



Léna Moal
Adjointe au Maire en charge de la Mobilité et de la Transition écologique

Édito

Pontoise, ville durablement engagée !

Pontoise, ville porte du Vexin français, cœur historique de l'agglomération de Cergy-Pontoise et ville emblématique de la vallée de l'Oise, est riche d'un patrimoine exceptionnel qui mérite d'être préservé et valorisé. Avec l'adoption récente du Plan Local d'Urbanisme (PLU) « vert », notre ville réaffirme son engagement fort vers un développement harmonieux et durable, intégrant pleinement le développement durable et la santé environnementale à chacune de ses actions.

Dans le cadre plus large de la loi Grenelle 2 de 2010, imposant aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de présenter un « rapport de situation en matière de développement durable », Pontoise a choisi volontairement de structurer et valoriser ses engagements. Ce choix s'inscrit pleinement dans les cinq finalités définies par l'article L110-1 du Code de l'environnement français : lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, cohésion sociale, épanouissement humain et développement responsable.

Respirer mieux, vivre mieux : à Pontoise, l'avenir se construit dès aujourd'hui !
Et si, finalement, le secret du bonheur urbain résidait dans une équation simple : environnement sain + citoyens en bonne santé = ville durablement heureuse ? À Pontoise, nous avons choisi de résoudre cette équation en plaçant la santé environnementale au cœur de nos politiques publiques. Une démarche audacieuse mais indispensable pour préserver l'équilibre précieux entre dynamisme urbain et sérénité naturelle.

Nature en ville et biodiversité : une ville plus verte
Limiter les risques environnementaux et favoriser un urbanisme propice à la santé constituent le pilier de notre engagement. La transformation de la Place Van Gogh, avec près de 1 400 m² végétalisés, et la renaturation des cours d'école illustrent concrètement notre ambition de renforcer la nature en milieu urbain. À cela s'ajoutent des initiatives telles que la réhabilitation écologique du cimetière par désimperméabilisation et enherbement, l'éco-pâturage urbain ou encore la réouverture des sentes communales, offrant aux habitants des espaces de promenade agréables tout en préservant la biodiversité locale. Enfin, notre engagement exemplaire en faveur des pollinisateurs a été récompensé par le label APICité®, attestant d'une démarche remarquable pour la préservation des abeilles.

Mobilité active : une dynamique saine et durable
Notre engagement se manifeste aussi par une mobilité active, essentielle pour réduire les nuisances environnementales et améliorer la santé physique des habitants. La création de jalonnements cyclables sécurisés, l'installation de compteurs vélos pour valoriser les déplacements doux, ou encore le soutien à la mobilité zéro carbone, notamment au travers du Relais Petite Enfance, témoignent de notre volonté de faire de la mobilité douce une norme quotidienne.

Sensibilisation et éducation : des citoyens acteurs de leur santé
Sensibiliser, impliquer et éduquer sont des leviers essentiels. En collaboration étroite avec les maisons médicales et l'hôpital NOVO, nous multiplions les actions visant à préserver la santé par un environnement intérieur plus sain. Nous promouvons également une alimentation locale et durable grâce à des initiatives concrètes telles que le marché itinérant La Récolte 95 ou la première édition de la Foire du Vexin offrant une vitrine à nos produits locaux et artisanaux.

Éco-exemplarité : la ville montre l'exemple
Enfin, la démarche éco-exemplaire adoptée par la ville elle-même démontre clairement notre engagement. Des dispositifs tels que la station de nettoyage écologique Rotaclean, économisant jusqu'à 20 000 litres d'eau par an, ou encore l'extinction raisonnée de l'éclairage public pour préserver la trame noire, montrent notre détermination à incarner pleinement les principes que nous promouvons.

Toutes ces initiatives poursuivent un objectif commun : offrir aux habitants un cadre de vie durable, agréable et sain, pour que chacun puisse pleinement s'épanouir dans une ville résolument tournée vers l'avenir.

Ensemble, cultivons cette harmonie entre santé environnementale et qualité de vie pour faire durablement battre le cœur de Pontoise.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) :

UN RÉFÉRENTIEL INTERNATIONAL POUR GUIDER NOS ACTIONS LOCALES

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un ensemble de dix-sept objectifs mondiaux adoptés par les Nations Unies en 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils visent à répondre aux défis sociétaux urgents, notamment le changement climatique, la dégradation de l'environnement, les inégalités sociales, et la pauvreté. Ces objectifs se déclinent en 169 cibles spécifiques, interconnectées entre elles dans une approche systémique du développement durable. Cette vision globale permet d'orienter les actions en faveur d'un avenir plus juste, plus durable et plus équitable pour tous.



Les ODD couvrent

3

grands volets du développement durable

↓
l'écologie,
↓
l'économie,
↓
et le social.

Ces trois dimensions sont indissociables et doivent être prises en compte simultanément pour parvenir à une transformation positive et durable de nos sociétés. Ainsi, au-delà de la protection de l'environnement, les ODD incluent des objectifs relatifs à la réduction des inégalités sociales, à la promotion de la santé et du bien-être, à l'accès à une éducation de qualité, ainsi qu'à la promotion de la paix et de la justice.

Dans ce cadre, les collectivités locales jouent un rôle fondamental. Elles sont des acteurs-clés dans la mise en œuvre des ODD, car elles sont les plus proches des citoyens et des réalités locales.

Les actions locales doivent s'inscrire dans une logique de co-construction avec tous les acteurs du territoire : les habitants, les associations, les entreprises et les partenaires institutionnels. La collaboration de ces différentes parties prenantes permet d'enrichir les projets, de mieux répondre aux besoins de la population et d'assurer la durabilité des initiatives. Par exemple, les démarches de développement durable dans les collectivités incluent la gestion des ressources naturelles, l'aménagement du territoire, la transition énergétique, mais aussi des actions en matière de solidarité, de cohésion sociale, et de promotion de l'équité.

Ainsi, les ODD ne sont pas seulement un outil de gestion environnementale, mais un cadre global pour piloter le développement de nos territoires de manière équilibrée et intégrée. L'objectif est de garantir que, d'ici à 2030, nous soyons en mesure de construire un monde où personne n'est laissé pour compte et où les ressources de notre planète sont utilisées de manière responsable et équitable.

L'ÉLABORATION DU RAPPORT



Le rapport de développement durable est un document obligatoire pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, conformément au décret n° 2011-687 du 17 juin 2011.

Les nouvelles dispositions réglementaires, inscrites à l'article L. 110-1 du Code de l'environnement, définissent une structuration du rapport autour de cinq finalités du développement durable :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Bien que non soumise à cette obligation, la Ville de Pontoise a choisi de rédiger volontairement un rapport de développement durable.

En s'appuyant sur ces cinq finalités, ce document valorise les actions engagées par la Ville dans une démarche transversale et cohérente, intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques pour un développement raisonnable et durable.

Les actions recensées résultent d'un travail collaboratif, mené à travers des échanges avec les différents services municipaux, garantissant ainsi une vision partagée des initiatives mises en œuvre au quotidien.

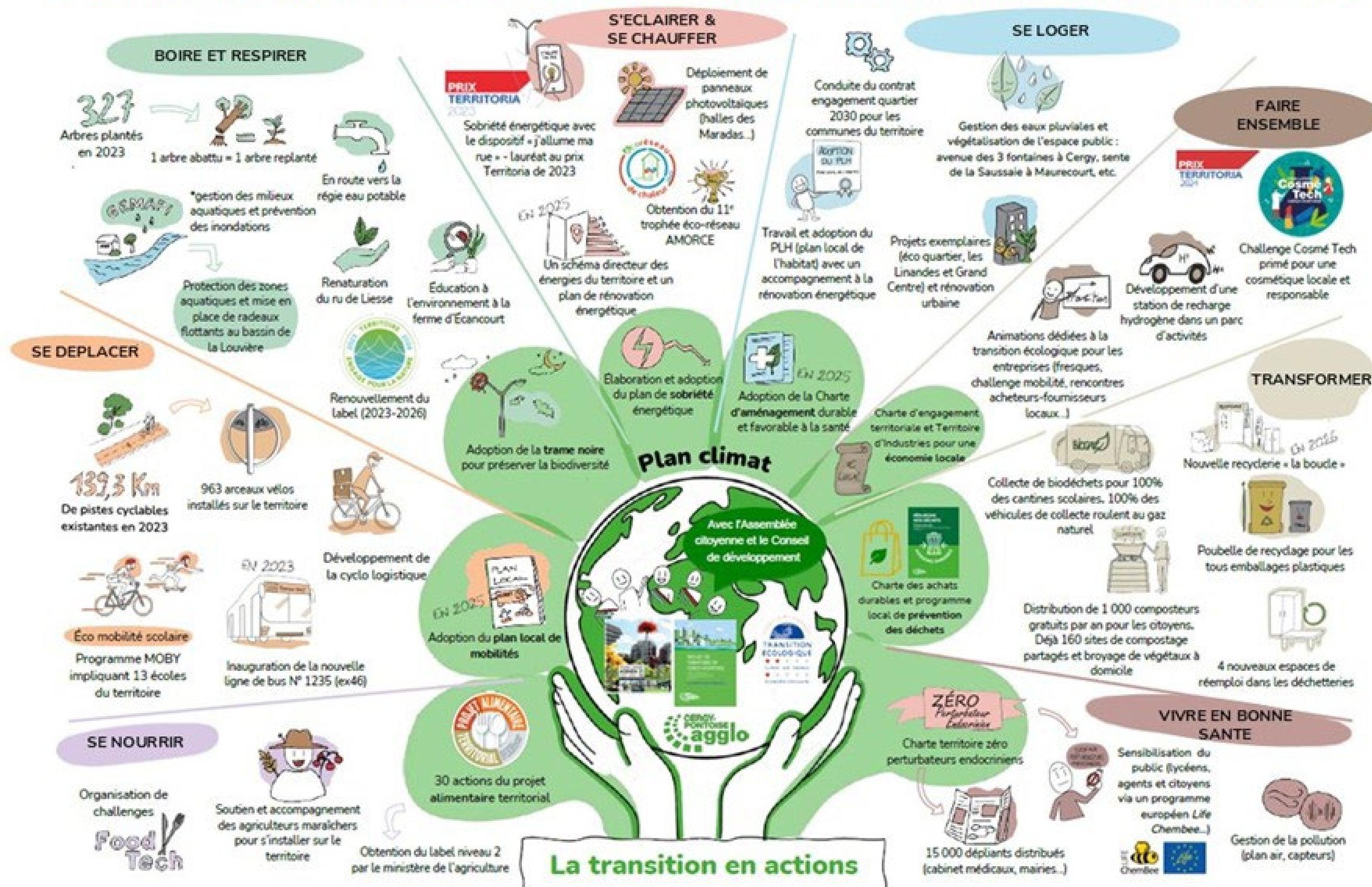
UNE APPROCHE TERRITORIALE ET INTERCOMMUNALE AU SERVICE DES ODD

Les actions mises en place par la Ville de Pontoise s'inscrivent dans une dynamique plus large portée par l'Agglomération, qui elle-même œuvre activement pour répondre aux ODD à l'échelle intercommunale.

À travers des documents cadres comme le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), l'Agglomération vise à structurer ses efforts pour répondre aux enjeux climatiques, énergétiques et de qualité de l'air, tout en intégrant des dimensions sociales et économiques dans ses politiques publiques.

Ainsi, les projets de la Ville de Pontoise ne sont pas isolés, mais s'inscrivent pleinement dans cette logique intercommunale, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise engagée pour la transition écologique et énergétique !



LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE : RÉNOVATION DES GROUPES SCOLAIRES

Depuis plusieurs années, **la Ville s'engage activement** en faveur de la performance énergétique, notamment grâce à un suivi précis des consommations d'énergie.

Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissements, un ambitieux plan de rénovation des bâtiments municipaux a été lancé. Ce plan vise à réduire significativement non seulement les consommations énergétiques mais aussi les émissions de gaz à effet de serre.

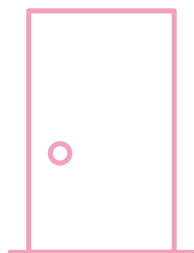
Parmi les priorités, des travaux de rénovation énergétique ont été engagés au groupe scolaire Eugène-Ducher, identifié comme une « passoire thermique ». Bien que l'isolation des façades soit envisagée, la complexité d'un tel chantier pour une école occupée dix mois par an a conduit à privilégier dans un premier temps la réfection des huisseries et des menuiseries.



Ainsi,

36

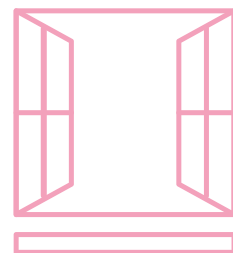
portes



&

403

fenêtre



en bois datant de la construction de l'établissement en 1965 ont été remplacées par des ouvertures en aluminium, plus performantes. Ce groupe scolaire devient ainsi le premier à bénéficier du remplacement intégral de ses équipements, en parallèle de la reconstruction totale de l'école Ludovic-Piette.

LA VALORISATION DURABLE DES REMPARTS DE PONTOISE

Les remparts de Pontoise, témoins du riche passé historique de la Ville, bénéficient désormais d'une mise en lumière moderne et économe en énergie. S'appuyant sur le Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) adopté par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) en 2013, la Ville a remplacé l'ancien système énergivore par des projecteurs LED, installés sur les candélabres de la rue de l'Hôtel-Dieu.



Ce nouvel équipement couvre
intégralement les remparts, depuis



la place
de la Piscine

jusqu'à



la rue
de la Roche

permettant
une économie d'environ

6 000 kWh
PAR an.

En complément, des dispositifs de vidéo mapping offrent des projections scénographiques liées à l'agenda culturel, comme les Jeux olympiques 2024 ou la fête nationale, renforçant l'attractivité du site.

Cette démarche s'inscrit dans une vision territoriale cohérente, alliant mise en valeur du patrimoine, réduction de l'empreinte énergétique et préservation des ressources, tout en contribuant à une image nocturne harmonisée sur l'ensemble de l'agglomération.



REQUALIFICATION DE LA PLACE VAN GOGH : UN EXEMPLE CONCRET DE RENATURATION URBAINE

Dans le cadre de sa stratégie de renaturation, la Ville a entrepris la transformation de la place Van Gogh, anciennement une zone imperméable, pour en faire un espace fonctionnel, esthétique et respectueux de l'environnement. Les travaux ont permis de végétaliser près de 1 400 m², soit près de la moitié de la surface totale de la place. Cette démarche s'est accompagnée de la plantation de vingt arbres rustiques, soigneusement sélectionnés pour leur capacité à résister aux changements climatiques. Les arbres existants, considérés comme patrimoine végétal, ont été conservés et intégrés harmonieusement au nouvel aménagement.

Ces transformations vont permettre de créer des zones de fraîcheur particulièrement appréciables durant les périodes estivales, contribuant ainsi à réduire les îlots de chaleur urbains. Ce nouvel espace, entièrement repensé, gagnera en attractivité en offrant un cadre de vie plus agréable et convivial aux habitants, tout en renforçant son rôle de lieu de rencontre et de détente.



1 400m²
végétalisé

RENATURATION DES COURS D'ÉCOLE

La Ville a poursuivi sa politique de renaturation en s'attaquant à la désimperméabilisation et à la végétalisation des cours d'écoles, notamment celles des école Cézanne aux Cordeliers et école maternelle Jean-Moulin aux Louvrais.

L'objectif principal était de transformer ces espaces en remplaçant les surfaces imperméables par des zones végétalisées, favorisant ainsi l'infiltration naturelle des eaux de pluie et réduisant les îlots de chaleur. Cette initiative vise également à offrir aux élèves un cadre de vie plus sain et propice à l'apprentissage, tout en sensibilisant les jeunes générations aux enjeux environnementaux.

Pour mener à bien cette politique de renaturation, la Ville a élaboré un plan pluriannuel d'investissement visant à inclure progressivement toutes les écoles dans cet objectif ambitieux : redonner une place centrale à la nature au sein des établissements scolaires. En complément, la municipalité a activement recherché des financements, notamment via le Fonds Vert, pour accompagner ces initiatives de végétalisation.



RÉFECTION DU BOULEVARD DE L'EUROPE

Les travaux de réfection du boulevard de l'Europe à Pontoise ont eu **pour objectifs de rénover, sécuriser et rafraîchir** cet axe principal tout en favorisant la mobilité douce.

Pour renforcer la sécurité des usagers, les trottoirs et les îlots ont été agrandis, et des mesures d'apaisement de la circulation ont été mises en place. Une voie verte, dédiée aux piétons et cyclistes, vient encourager l'usage des modes de transport actifs. La végétalisation du boulevard complète ces aménagements, créant ainsi un environnement plus agréable et contribuant à la réduction des îlots de chaleur.

Les nouveaux revêtements, plus clairs, et l'intégration d'espaces végétalisés visent à rafraîchir l'ensemble et à transformer ce boulevard en un espace moderne, apaisé et accessible à tous les usagers.

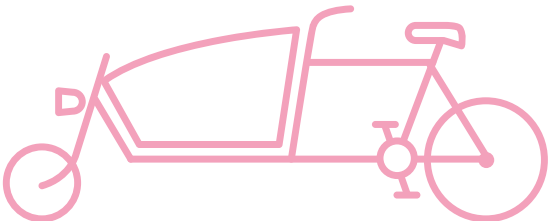
Ces travaux s'inscrivent dans la stratégie du Plan Local des Mobilités 2025-2030 de la CACP, qui met l'accent sur le développement des infrastructures de mobilité douce et la réduction des émissions de carbone à travers la promotion des transports actifs.



DÉPLACEMENTS ZÉRO CARBONE POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accompagnement professionnel pour les assistantes maternelles agréées de la Ville et un lieu d'informations pour les parents. Il est itinérant sur la Ville afin de répondre au mieux aux besoins des familles et des assistantes maternelles en fonction des quartiers.

Le Responsable Relais Petite Enfance se déplace à vélo sur différents lieux afin de proposer des moments d'éveil aux enfants accueillis chez les assistantes maternelles, et des rendez-vous aux familles en recherchant d'informations sur les différents modes de garde. Une remorque a été achetée en 2024 afin de permettre le transport du matériel pédagogique d'un lieu à l'autre.



UN OUTIL DE VALORISATION ET DE SUIVI DES MOBILITÉS DOUCES : LE COMPTEUR VÉLO

Dans le cadre du programme AVELO2, la CACP a installé un compteur afficheur cycliste sur l'avenue de Verdun à Pontoise. En plus d'encourager la pratique du vélo, cet outil permettra d'évaluer l'impact des aménagements existants et d'orienter les futurs projets de mobilité.

Cet afficheur a également pour objectif de valoriser et de promouvoir l'usage du vélo. En affichant en temps réel le nombre de passages, il témoigne de la fréquentation cycliste, créant un sentiment d'appartenance à une communauté et incitant les habitants à utiliser davantage ce mode de transport.



AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DOUCE

En 2024, la Ville a renforcé son réseau cyclable pour encourager l'utilisation du vélo au quotidien. Plusieurs actions ont été mises en place, telles que l'installation de nouveaux arceaux à vélos, notamment à proximité de la gare et de la gare routière Canrobert, offrant ainsi aux cyclistes un stationnement sécurisé. Deux stations de gonflage ont également été installées, permettant aux usagers de maintenir leur vélo en bon état et de faciliter leurs déplacements.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, deux tronçons ont été définitivement exclus du dispositif de double-sens cyclable. Après des tests, ces rues se sont révélées dangereuses pour les cyclistes circulant à contresens.

Poursuivant ses efforts, la Ville continue d'investir dans sa politique cyclable avec un plan ambitieux de déploiement de ces infrastructures.



UN DÉFI ANNUEL POUR LA MOBILITÉ RESPONSABLE : LE CHALLENGE MOBILITÉ

Depuis plusieurs années, la Ville participe activement au Challenge Mobilité organisé par la CACP. Cet événement permet aux agents municipaux d'adopter un comportement responsable en matière de développement durable en choisissant des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre au travail : marche à pied, vélo, transports en commun, covoiturage ou encore télétravail.

La Ville a une nouvelle fois pris part à ce challenge avec enthousiasme. À cette occasion, une animation spécifique a été organisée pour les agents, leur permettant de tester pendant deux heures une gamme variée de vélos et trottinettes électriques. Cet événement a également été marqué par l'organisation d'un tirage au sort prévu en septembre, lors du barbecue des agents, pour remporter un vélo électrique pliable.



114

participants,
22 de + qu'en 2023,
la Ville a décroché la

4^e Place

dans sa catégorie,

se plaçant juste derrière la CPAM du Val-d'Oise, la Ville de Saint-Ouen-l'Aumône et Collins Aerospace. Forte de cet engouement, la Ville réitérera sa participation au Challenge Mobilité chaque année, poursuivant ainsi son engagement en faveur d'une mobilité durable et exemplaire.



PLANIFICATION URBAINE : VERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE

RÉVISION DU PLU ET DÉVELOPPEMENT DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Pontoise a été approuvée lors du Conseil municipal du 19 décembre 2024, marquant une étape importante dans la transformation de la Ville pour les prochaines années. Ce PLU adopte une approche plus protectrice, notamment envers les espaces naturels. Il privilégie une orientation plus verte en limitant les zones constructibles et en renforçant les exigences pour la protection des espaces boisés, favorisant leur maintien et leur extension.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est la pierre angulaire de cette révision car il définit les axes stratégiques pour l'avenir de Pontoise. Parmi les orientations, l'accent est mis sur la transition écologique, avec une attention particulière à la Trame verte et bleue, qui devient un élément structurant de l'aménagement du territoire.

Ainsi, à travers cette révision du PLU, la Ville s'engage à concilier développement urbain et transition écologique. L'objectif est de répondre aux défis environnementaux et sociaux tout en préservant l'identité patrimoniale du territoire et en assurant une qualité de vie durable pour ses habitants.

LE DISPOSITIF ACTION CŒUR DE VILLE

En 2024, la Ville poursuit son engagement dans l'opération Action Cœur de Ville, un programme national destiné à redynamiser les centres-villes en renforçant leur attractivité et leur accessibilité.

Pontoise, en tant que Ville d'Art et d'Histoire et Site Patrimonial Remarquable, bénéficie de cette initiative pour préserver et valoriser son patrimoine tout en favorisant une urbanisation durable et respectueuse des besoins actuels.

La Ville a notamment organisé l'événement Art & Cœur de Ville, transformant le centre historique en une galerie à ciel ouvert avec des œuvres contemporaines.



Parallèlement, un projet d'étude sur la végétalisation du centre-ville a été lancé, visant à désimperméabiliser et à renforcer la présence de la nature dans les espaces publics pour améliorer le cadre de vie et lutter contre les îlots de chaleur.



AMÉNAGEMENT ET RÉHABILITATION DES SENTES

La Ville entretient un réseau de sentes communales, des chemins faisant partie de son domaine privé, qu'elle maintient depuis longtemps en raison de leur valeur paysagère et patrimoniale.

Elles traversent des milieux boisés et des zones naturelles, offrant aux Pontoisiens des espaces de promenade et de découverte du paysage tout en étant situées dans un environnement urbain dense.

En partenariat avec le Conseil des Sages, la Ville s'engage à reconnaître et préserver ces sentes, dans le but de sensibiliser les habitants et de favoriser leur appropriation.

L'un des enjeux est de promouvoir les mobilités douces en rendant ces sentes accessibles depuis les grands axes, et de créer un réseau structuré pour relier les quartiers et s'étendre à l'échelle inter-quartier et intercommunale.

La réouverture de la sente des Chaudronnières, fermée depuis plus de 30 ans, est un exemple de ces efforts.



ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA VILLE

PREMIÈRE FRESQUE DU CLIMAT EN INTERNE AFIN DE FORMER AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Dans le cadre de son engagement éco-responsable, la collectivité souhaite soutenir la formation des agents et des cadres à la transition écologique. L'objectif est de former, sensibiliser et proposer des animations et ateliers au moins une fois par an, afin de favoriser les échanges sur les enjeux climatiques.

C'est dans ce contexte qu'un premier atelier « Fresque du

Climat » a été organisé pour approfondir la sensibilisation aux enjeux climatiques. Le choix de la Fresque permet de comprendre de manière ludique et pédagogique les mécanismes du changement climatique, tout en explorant des actions concrètes pour le territoire.



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

INITIATIVES POUR LA BIODIVERSITÉ URBAINE

RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE

L'une des actions phares de réhabilitation du cimetière est sa désimperméabilisation et sa renaturation, notamment par la reprise des allées en enrobés pour les transformer en allées en grave naturelle. Ce choix permet une meilleure infiltration des eaux pluviales et contribue à limiter les îlots de chaleur. Par ailleurs, la végétalisation et l'enherbement de certaines zones favorisent l'accueil de la faune et de la flore locales, contribuant ainsi à renforcer la biodiversité urbaine.

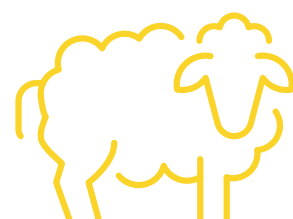
La Ville, a par exemple, engagé le renouvellement des haies d'ifs en fin de vie par une essence plus rustique et locale, le charme, tout en démarrant l'enherbement des allées secondaires. Ces travaux visent à transformer le cimetière en un espace plus harmonieux et respectueux de l'environnement, tout en offrant aux familles un cadre apaisant et propice au recueillement.



MISE EN PLACE DE L'ÉCO-PÂTURÂGE

Dans le cadre de sa gestion différenciée des espaces verts, la Ville a souhaité mettre en place l'éco-pâturage afin de concilier entretien, biodiversité et durabilité. Cette pratique s'intègre dans la politique de développement durable car elle remplace les tondeuses mécaniques, réduit les émissions de CO₂, les nuisances sonores et les coûts d'entretien. Par ailleurs, en broutant de manière sélective, les animaux favorisent la biodiversité en préservant les plantes locales et en offrant un habitat à la faune urbaine, notamment les insectes pollinisateurs et les oiseaux.

L'éco-pâturage est également un outil pédagogique : il sensibilise les habitants, en particulier les enfants, à l'écologie tout en créant du lien social grâce à la présence d'animaux en ville.



VILLE AMIE DES ABEILLES

Pontoise s'affirme comme une « Ville amie des abeilles » grâce à son engagement de longue date en faveur de ces précieux pollinisateurs. Avec ses deux ruchers communaux, ses nombreuses actions de sensibilisation et son soutien aux apiculteurs locaux, la Ville a été distinguée par le label APicité® avec la mention « 2 abeilles – démarche remarquable ».

Pontoise continue de s'investir dans la lutte contre le frelon asiatique et ambitionne de sensibiliser davantage le grand public à l'importance des plantes mellifères et à la préservation de la biodiversité locale.



2
ruchers communaux



PRÉSERVATION DES MILIEUX

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le service des espaces verts de la Ville porte une attention particulière à la présence d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire. Lorsqu'une espèce invasive est observée, les informations sont rapidement remontées afin d'organiser une intervention appropriée dans les plus brefs délais, afin de limiter son impact sur les écosystèmes locaux.

Cela concerne notamment la Renouée du Japon, une plante particulièrement invasive, qui avait commencé à coloniser les massifs arbustifs du Quartier Bossut. Grâce à une détection précoce, des mesures ont été mises en place pour contrôler sa propagation et protéger la végétation locale.

EXTENSION DU DISPOSITIF D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC A PONTOISE

Depuis 2023, la Ville, en concertation avec l'Agglomération, a pris la décision d'éteindre l'éclairage sur une plage horaire définie, dans certains secteurs résidentiels.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) et répond aux recommandations visant à préserver la trame noire. Pour mettre en œuvre cette démarche, l'Agglomération a mis en place le dispositif « J'allume ma rue ».

Pontoise a souhaité étendre le périmètre d'application du dispositif en rajoutant

9 nouveaux chemins et rues.

PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES DANS LES ÉCOLES

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DES ÉCOLES

Le territoire de Pontoise, fortement engagé dans l'éducation au développement durable, est labellisé E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable) niveau 2. Cet engagement en fait l'un des plus grands territoires E3D de l'académie, offrant une base solide pour porter des projets éducatifs ambitieux. Toutefois, pour améliorer la cohérence et la lisibilité des parcours éducatifs, il est essentiel de structurer davantage les initiatives existantes et de les enrichir.

Dans cette dynamique, les Aires Terrestres Éducatives (ATE) ont été présentées lors du dernier comité E3D. Ces espaces naturels, gérés de manière participative par les élèves, constituent un outil précieux pour renforcer la démarche d'éducation au développement durable. Elles permettent de proposer aux élèves une expérience concrète et engageante tout en consolidant les liens entre les établissements scolaires, leurs partenaires et l'environnement local.

VERS UN ZÉRO DÉCHET

Le règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires pour l'année 2024-2025 reflète l'engagement de la Ville en faveur de la protection de l'environnement. Afin de limiter les déchets et réduire l'usage des emballages jetables, il est désormais obligatoire, pour les pique-niques organisés dans ce cadre, que chaque participant apporte une lunchbox réutilisable ainsi qu'une gourde.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche éco-responsable visant à sensibiliser les enfants et leurs familles aux enjeux environnementaux et à encourager des pratiques plus durables au quotidien.



GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

RÉCUPÉRATEURS D'EAU DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre de la continuité de la renaturation des cours d'école, un soin particulier a été apporté à l'aménagement de ces espaces, en tenant compte de leur gestion quotidienne afin de faciliter leur utilisation et d'assurer le bon entretien des plantations.

Ainsi, pour les deux établissements scolaires, l'école Cézanne et l'école maternelle Jean-Moulin, des récupérateurs d'eau de pluie ont été prévus. Cette initiative, à l'école maternelle en particulier, contribuera à l'arrosage des jeunes plantations, réalisées en collaboration avec les élèves, dans une démarche éducative et éco-responsable. Cela permettra non seulement de préserver les ressources en eau mais aussi d'impliquer les enfants dans des pratiques de gestion durable de l'environnement.



ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA VILLE

SOLUTION ROTACLEAN POUR LA RÉGIE BÂTIMENT (ÉCONOMIE D'EAU ET GESTION DES DÉCHETS)

Les services municipaux, conscients de l'importance de préserver les ressources et de respecter les normes environnementales, mettent en place des solutions visant à optimiser leur travail tout en minimisant leur impact écologique. Grâce à l'acquisition de la station de nettoyage Rotaclean, la régie bâtiment dispose désormais d'un système à la fois performant et respectueux de l'environnement pour nettoyer les outils de peinture. Ce système repose sur un nettoyage à haute pression avec un circuit d'eau fermé.

Les principaux avantages de cette machine sont les suivants :

- Évite le gaspillage conséquent d'eau : économie d'eau jusqu'à 20 000L/an
- Évite le rejet de particules de peintures dans les eaux usées : présence de filtres récupérant les boues de peinture
- Nettoyage correct des outils : prolongation de la durée de vie des outils
- Utilisable sur chantier ou en atelier

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

SOUTIEN À L'ÉDUCATION ET SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ DANS LES MAISONS DE QUARTIER

Dans le cadre du soutien scolaire, les maisons de quartier ne se limitent pas à accompagner les enfants et adolescents dans leurs apprentissages. Elles proposent également des ateliers éducatifs qui permettent d'aborder des sujets essentiels, comme la biodiversité, l'alimentation, le cycle de l'eau et le tri des déchets.

La programmation 2023/2024 avait pour objectif de les sensibiliser aux enjeux du développement durable. L'idée était de leur faire découvrir, de façon accessible, qu'ils peuvent agir pour l'environnement dès leur âge.

Ces ateliers sont l'occasion de développer des habitudes écoresponsables tout en renforçant leur conscience citoyenne.



PROJET DE CITÉ ÉDUCATIVE

L'éducation et l'accompagnement des nouvelles générations sont des priorités essentielles pour toute collectivité engagée dans une démarche de développement durable. Dans cette optique, la création d'une Cité Éducative en 2025 constitue un projet phare, afin d'offrir un cadre d'apprentissage propice à la transition écologique.

Le label Cité Éducative a pour objectif de renforcer la synergie et la cohérence entre les actions et dispositifs déjà en place sur le territoire. Il cherche à améliorer la visibilité des actions et services destinés aux jeunes de 0 à 25 ans. Il peut ainsi être intégré avec des dispositifs existants de la Ville, tels que le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ou le Programme de Réussite Éducative.

En 2024, l'objectif a été de répertorier l'ensemble des projets et actions en cours ou à venir, et de définir des objectifs clairs pour chaque initiative. Cette phase de diagnostic, qui s'inscrit dans une logique de concertation et de collaboration entre les différents partenaires, permettra de réfléchir collectivement aux meilleures solutions pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.



PROMOTION DES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE

PROGRAMMATION JO2024

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Ville a déployé plusieurs initiatives visant à renforcer le lien social et à accroître son attractivité.

Des ateliers sportifs ont été organisés pour permettre aux habitants de découvrir différentes disciplines, complétés par des séances en plein air destinées à favoriser une pratique régulière.

Un Village Olympique, installé au bord de l'Oise, a proposé gratuitement une large palette d'animations sportives pour réunir la communauté autour des valeurs olympiques.

Enfin, l'accueil de délégations sportives a permis de mettre en lumière les infrastructures locales, notamment le complexe sportif des Maradas et le hall omnisports Philippe-Hémet.

L'AUTOMNE DES QUAIS

La dynamisation et l'attractivité de la Ville se placent au cœur des priorités, avec une ambition forte de concilier animation locale et respect des principes de développement durable.

Lancé en 2024, l'Automne des Quais s'inscrit dans un projet plus large et structurant : les 4 Saisons des Quais, une série d'événements ancrés dans les spécificités et richesses de chaque saison, pour valoriser le cadre exceptionnel des bords de l'Oise.

Le printemps 2025 sera placé sous le signe du renouveau et de la biodiversité avec un événement autour du monde horticole. Au programme : des ateliers pratiques sur les plantations, des animations pédagogiques pour sensibiliser les habitants à la biodiversité locale, et des initiatives pour encourager la végétalisation de la ville et des espaces privés.



LA FOIRE DU VEXIN

Le 15 septembre 2024, la place du Grand-Martroy a accueilli la première Foire du Vexin, un événement dédié à la mise en valeur des producteurs, artisans et acteurs économiques locaux. Organisée avec le soutien de la Ville de Pontoise et du Conseil départemental du Val-d'Oise, cette initiative visait à renforcer l'attractivité du centre-ville tout en soutenant les circuits courts et l'économie locale.

Cette première édition a permis de rassembler un large public autour de dégustations, d'animations et de stands de producteurs, mettant en avant le patrimoine rural et gastronomique du territoire. En complément des initiatives existantes, comme le programme «Boutique à l'essai», la Foire du Vexin s'inscrit dans une dynamique de revitalisation du commerce local et répond aux objectifs du programme Action Cœur de Ville.

Face au succès de cette première édition, l'événement pourrait être amené à se pérenniser avec une fréquence biannuelle et un format évolutif, intégrant d'autres quartiers de la commune.



PRINTEMPS DES ARTS

Le Printemps des Arts est un événement annuel qui s'inscrit dans le calendrier culturel de la ville.

En proposant une programmation variée et accessible, la Ville favorise la participation active des habitants et des visiteurs, ce qui renforce les liens sociaux et soutient la vie culturelle locale.

Cet engagement renforce le tissu social tout en encourageant la consommation responsable des ressources locales, notamment à travers la mise en lumière des artisans et artistes locaux.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET DE L'HABITAT

EXTENSION DU PERMIS DE LOUER

Pour lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, la Ville étend son Permis de Louer. Ce dispositif, mis en œuvre en 2021, impose à certaines zones identifiées de disposer d'un agrément de la Mairie avant toute mise en location.

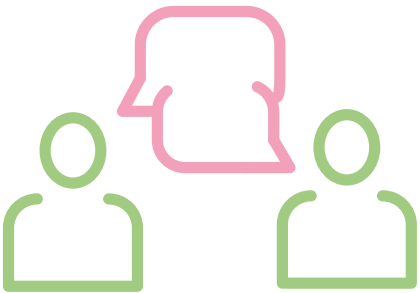
Depuis novembre 2024, **13 nouvelles zones** sont concernées par cette mesure. Le permis sera désormais nécessaire pour toute première location ou lors d'un changement de locataire.

Le service Hygiène et Sécurité de la Ville s'assurera que les logements respectent les normes de sécurité et de salubrité.

13
nouvelles zones
concernées



PETIT DÉJEUNER DES ACTEURS DE L'HABITAT



Le « petit déjeuner des acteurs de l'habitat » est un moment clé permettant de faire état des dispositifs de la Ville : permis de louer, Action Cœur de Ville, meublés touristiques...

Cet échange permet de faire le point avec les gestionnaires de copropriété, les bailleurs et les agences immobilières, de les sensibiliser aux initiatives de la Ville et à l'importance du partenariat pour réussir ces actions. En tant que points de contact des propriétaires de biens, ils jouent un rôle clé en facilitant la sensibilisation directe et efficace auprès de ces derniers.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)

Dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, l'une des actions phares en matière d'habitat visant à dynamiser le territoire est l'OPAH-RU. En phase d'étude pré-opérationnelle en 2024, elle a pour objectif d'accompagner les propriétaires privés du centre-ville dans leurs projets d'amélioration de l'habitat, tout en soutenant les propriétaires dans leurs démarches de rénovation.

Les travaux concernés incluent la rénovation et l'amélioration du confort des logements, la rénovation énergétique, le ravalement de façade ou de toiture, l'adaptation à la perte d'autonomie, ainsi que le traitement des logements vacants.

Les propriétaires bénéficient d'un accompagnement individualisé via les acteurs ADIL et SOLIHA, avec des permanences et rencontres qui ont eu lieu fin 2024.

ATELIERS GRATUITS POUR MIEUX VIVRE SON LOGEMENT

Durant l'été 2024, une demi-journée de sensibilisation a été organisée en partenariat avec Erigère, l'Apes et l'ARS 95 (Agir pour la Réinsertion Sociale) pour accompagner les locataires dans l'entretien et l'amélioration de leur logement.

Les équipes pédagogiques du Trèfle (appartement pédagogique porté par l'ARS 95) ont animé un jeu interactif pour sensibiliser les participants à l'entretien de leur logement et à l'usage des différents produits ménagers. En complément, les participants ont pu fabriquer eux-mêmes un produit ménager multi-usage, renforçant ainsi leur engagement dans des pratiques plus responsables.

Par ailleurs, le service Hygiène et Sécurité de la Ville était sur place pour répondre aux questions des locataires, notamment sur des problématiques spécifiques comme la gestion des nuisibles ou les conditions d'insalubrité.



ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA VILLE

LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Depuis mai 2024, l'arrivée d'une chargée de mission Ressources Humaines – Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) illustre l'engagement de la collectivité en faveur de l'inclusion, de la santé et de l'épanouissement des agents, tout en garantissant une gestion responsable et durable de ses ressources humaines.

Cette chargée de mission joue un rôle clé dans la mise en œuvre

des projets structurants portés par la Direction des Ressources Humaines. Elle renforce la communication interne, veille à l'accueil et à la bonne intégration des nouveaux agents, et accompagne des démarches visant à améliorer les conditions de travail. Grâce à la transversalité et à la diversité de ses missions, elle contribue activement au bon fonctionnement interne et au bien-être des équipes.



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

ACCÈS AUX DROITS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



GUIDE POUR L'ACCÈS AUX DROITS

Dans le but d'améliorer l'accès à l'information et de faciliter l'accès aux droits pour tous, la Ville a élaboré un guide rassemblant l'ensemble des informations essentielles pour le quotidien. La nouvelle plaquette recense toutes les permanences d'accès aux droits mises en place à Pontoise.

Les permanences d'accès aux droits permettent d'obtenir des informations, des conseils et du soutien, tout en orientant vers les professionnels compétents. Quelle que soit la situation financière ou sociale, avec ou sans rendez-vous, divers professionnels et bénévoles transmettent les informations nécessaires et accompagnent dans les démarches.

Énergie +

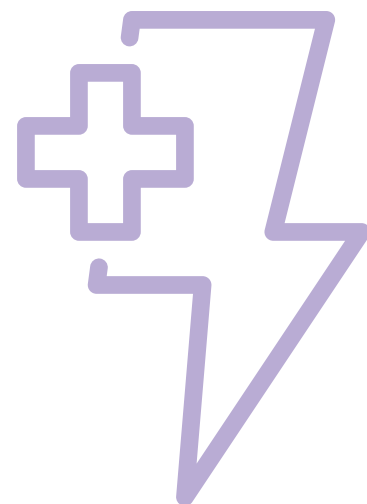
MAINTIEN DE L'AIDE « ÉNERGIE PLUS » PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La crise du prix des énergies avait conduit la Ville à créer en 2023 l'aide « Énergie Plus ». Cette aide a été reconduite en 2024. Elle est destinée aux foyers et retraités pontoisiens qui ne disposent pas du « chèque énergie », sous conditions de ressources.

L'aide, directement versée
à leur fournisseur d'énergie, est de

100€ PAR an

et nécessite leur participation à un temps d'échanges
sur les économies d'énergie.



SENSIBILISATION LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

FOULÉE 3919

Du 19 au 25 novembre, la Ville a organisé une série d'événements autour de la lutte contre les violences intrafamiliales, ouverts à tous. Ces actions avaient pour objectif de sensibiliser, informer et encourager le dialogue sur les mécanismes de violence et les solutions pour y faire face.

Parmi les événements phares, la Foulées 3919 a réuni les participants pour une marche ou course solidaire de 4 km, accessible à tous. Les dons récoltés ont été intégralement reversés à une association locale engagée pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences conjugales. Un village associatif a également été installé pour informer le public sur les différents services d'aide à leur disposition.



IMPLICATION CITOYENNE ET GOUVERNANCE PARTICIPATIVE



CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Pontoise, créé en mars 2024, a pour mission de représenter les enfants de la ville et de proposer des initiatives pour améliorer leur cadre de vie.

Leur mandat de deux ans leur permet de s'impliquer dans divers projets, tels que des sorties sportives et culturelles, des actions de nettoyage pour préserver l'environnement, des campagnes de sensibilisation contre les déchets, la participation à des événements festifs et la mise en place d'initiatives intergénérationnelles avec les aînés.

Le 19 décembre 2024, le CME a soumis sa première délibération sur la création d'un potager participatif, illustrant ainsi son implication concrète dans les projets au service de la collectivité.

PREMIER BUDGET CITOYEN

Le budget citoyen de Pontoise est une initiative qui a pour objectif de renforcer la participation des citoyens à la gestion de leur ville. En permettant aux habitants de soumettre et de voter pour des projets d'intérêt général, cette démarche favorise une gouvernance plus inclusive et plus proche des attentes de la population.

Les projets proposés peuvent couvrir une large variété de thématiques, telles que :

- Cadre de vie
- Sports et loisirs
- Jeunesse
- Solidarité
- Culture et patrimoine

Les projets de 2024 incluaient, entre autres, la création de nouvelles aires de jeux, d'espaces de street workout, ainsi que l'ajout de mobilier urbain destiné aux loisirs.

Grâce à leur vote, les habitants de Pontoise peuvent orienter l'utilisation du budget d'investissement de la ville, en décidant des projets qui seront financés. Cela permet d'assurer que les priorités de la population soient véritablement prises en compte.



POUR L'ANNÉE 2025,

la Ville a relancé l'appel à idées, offrant ainsi une nouvelle occasion aux citoyens de proposer des projets qui répondent à leurs attentes et aux besoins de la communauté.

INITIATIVES POUR LE DYNAMISME LOCAL

PREMIÈRE « BOUTIQUE À L'ESSAI » DU VAL-D'OISE

La Ville, en partenariat avec l'association Initiative 95-78, a déployé son programme « Boutique à l'essai », une initiative novatrice visant à dynamiser le centre-ville. Ce dispositif permet à de nouveaux commerçants de tester leur activité dans un local vacant, tout en contribuant à renforcer l'attractivité et la vitalité économique de la ville.

Inscrit dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, ce projet offre une opportunité unique de sélectionner une activité en adéquation avec la stratégie de revitalisation du territoire. Suite à un appel à candidatures mené de mi-décembre 2023 à mi-février 2024, une nouvelle boutique a officiellement ouvert ses portes en août 2024. Il s'agit d'une entreprise familiale de décoration et d'aménagement intérieur, spécialisée dans la sélection de produits uniques, soigneusement confectionnés par des artisans.



PARTENARIAT AVEC L'HÔPITAL NOVO

Dans le cadre des journées thématiques de prévention, des stands d'information sont habituellement organisés au sein de l'hôpital, à destination des patients, usagers et professionnels de santé. Afin d'élargir la portée de ces actions et de sensibiliser un public plus large, il a été décidé pour la première fois de tenir des stands d'information à l'extérieur de l'hôpital.

C'est donc à l'occasion du Mois sans tabac que l'équipe d'addictologie a tenu un stand aux abords de la gare de Pontoise. En constatant la tenue du marché ce jour-là, il a été jugé que cet emplacement serait idéal : un lieu de passage stratégique où les habitants pourraient facilement s'arrêter et bénéficier d'informations sur cette thématique de santé publique.

SOUTIEN À LA MOBILITÉ ET À L'EMPLOI

JOURNÉE «JE ME DÉPLACE, JE TRAVAILLE» À MARCOUVILLE

Le 25 septembre 2024, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, la CACP et ses partenaires ont organisé une manifestation gratuite au centre socioculturel Aquarel de Marcouville à Pontoise. Cet événement visait à rapprocher les thématiques de l'emploi et de la mobilité.

Les agents de la CACP ont offert des conseils sur les itinéraires domicile-travail, mettant en avant des solutions de transport adaptées. Des ateliers gratuits de réparation de vélos étaient également disponibles. Des animations ludiques, telles que des tests de vélos et trottinettes électriques, des quiz sur la mobilité et des parcours pour les plus jeunes, ont rythmé l'après-midi. Des vélos ont été gagnés pour les participants.

Cette action illustre l'engagement et le partenariat entre Pontoise et la CACP en faveur de la promotion de la mobilité durable et de l'emploi local.



ACCUEIL DU FORUM DE L'EMPLOI DE LA CACP

Le Forum de l'emploi de la CACP est un événement annuel majeur dédié au recrutement local. La 9^e édition s'est tenue le jeudi 3 octobre 2024 au complexe sportif Maradas – Joël Motyl à Pontoise.

Cet évènement a confirmé son rôle essentiel dans la dynamisation du marché de l'emploi local, en favorisant les rencontres directes entre employeurs et candidats, et en proposant des services adaptés aux besoins de chacun.

Il s'aligne avec la politique de la Ville en faveur du développement économique et de l'insertion professionnelle.

SERVICE MINIMUM GRATUIT POUR LES TRANSPORTS LORS DE LA GRÈVE DES BUS

Fin 2024, le réseau de bus de Cergy-Pontoise a été fortement perturbé par une grève.

Face à l'absence totale de bus, la Ville a réagi en mettant en place un service minimum gratuit. Ce service municipal reliait quotidiennement l'hôpital de Pontoise à la gare de Cergy-Préfecture, en passant par la gare de Pontoise, afin de répondre aux besoins des habitants, notamment les actifs, les étudiants et les usagers se rendant à l'hôpital.



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

OUVERTURE DU CABINET PLURIDISCIPLINAIRE L'EMPREINTE

Le cabinet pluridisciplinaire L'Empreinte, ouvert en janvier 2024, est un centre de santé qui rassemble divers professionnels spécialisés. On y trouve des psychologues, des psychomotriciens, un pédopsychiatre et une pédiatre.

Cette équipe est entièrement dédiée aux soins des enfants, avec pour objectif de prendre en compte à la fois les aspects somatiques et psychiques. Elle répond à un besoin crucial dans un secteur manquant de structures, de professionnels et de collaboration interdisciplinaire, en proposant une prise en charge globale et complémentaire.

CONVENTION POUR LA MUTUALISATION DES MOYENS POLICIERS

La mutualisation des moyens policiers entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise a été formalisée par une délibération du conseil municipal de Pontoise en date du 28 mars 2024. Cette délibération approuve la convention de mise en commun des agents de police municipale entre les deux communes.

Cette mise à disposition, ponctuelle, viendra en renfort lors de manifestations, d'opérations traitant des problèmes de délinquance commune ou en cas d'assistance des agents en difficultés.

La mise en commun des moyens policiers s'inscrit dans un contexte plus large de coopération intercommunale visant à améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants en assurant une continuité de service public entre les deux rives de l'Oise.

ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA VILLE

UN DRESSING SOLIDAIRE AU CCAS

Depuis plusieurs mois, le CCAS a mis en place un dressing solidaire afin d'aider les personnes en difficulté. Ce projet a vu le jour grâce aux dons de vêtements recueillis auprès des agents de la mairie annexe. Cependant, face à la forte demande de vêtements pour hommes et à l'épuisement rapide du stock, le CCAS a décidé d'élargir l'appel aux dons à l'ensemble des agents de la mairie.

Cette initiative solidaire s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable de la Ville, en favorisant le réemploi et la solidarité.

SENSIBILISATION AUX CONDUITES ADDICTIVES



Le 22 novembre, l'Espace Larris-Maradas a organisé une soirée de sensibilisation à la prévention des conduites addictives. Cette rencontre, animée par un addictologue, a été ouverte à la fois aux jeunes et aux parents. L'objectif était de fournir des réponses et des outils concrets face aux diverses formes d'addiction.

L'évènement a été structuré en deux groupes afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque public. Un groupe de sensibilisation, destiné aux jeunes, visait à leur faire prendre conscience des risques liés aux addictions et à les encourager à adopter des comportements responsables. Parallèlement, un autre groupe, destiné aux parents, leur a fourni des informations détaillées et des outils pratiques pour les aider à soutenir leurs enfants face à ces enjeux, ainsi que pour détecter les signes d'une éventuelle dépendance.

MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

ALIMENTATION DURABLE ET CIRCUITS COURTS

INTERVENTION DU MARCHÉ LA RÉCOLTE 95

D'avril à juillet, sur plusieurs mercredis, La Récolte 95, portée par La Sauvegarde 95, organise des marchés itinérants dans les quartiers des Louvrais et de Marcouville. Ces marchés proposent une sélection de produits locaux issus d'une vingtaine de producteurs du Val-d'Oise, collectés et vendus à prix coûtant par des jeunes engagés dans un chantier d'insertion socio-professionnelle.

L'initiative valorise les circuits courts, facilite l'accès à une alimentation de qualité et encourage la consommation responsable grâce à la vente en vrac. Des ateliers, des idées de recettes de saison et des dégustations accompagnent ces marchés, renforçant les liens sociaux et sensibilisant les habitants à une consommation locale, éthique et durable.



ÉVÉNEMENTS ET PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES



LES MAISONS DE QUARTIER EN ACTION : UNE FÊTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AUX LARRIS-MARADAS

La Fête du Développement Durable s'est tenue le 14 septembre 2024 à l'Espace Larris-Maradas. Cet événement écoresponsable et convivial a proposé aux habitants diverses activités axées sur le développement durable, telles que des ateliers de récupération, des quiz sur le tri sélectif, des sensibilisations autour des déchets et du compostage, ainsi que des initiations au vélo électrique.

ÉCO-RESPONSABILITÉ DES ÉVÉNEMENTS : LA GUINGUETTE

En 2024, la Guinguette de Pontoise a renforcé son rôle culturel tout en adoptant une démarche écoresponsable. En favorisant les déplacements doux, les circuits courts pour la restauration, en limitant les plastiques à usage unique et en assurant le déploiement de dispositifs de tri sélectif, elle réduit son impact environnemental tout en valorisant le lien social et local.



RÉUTILISATION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

RESSOURCERIES ÉPHÉMÈRES DANS LES QUARTIERS

Avec l'appui de la Ville, d'ERIGERE, de l'APES et en collaboration avec Aquarel et La Sauvegarde 95, le Réseau Francilien du Réemploi (REFER) a mis en place deux ressourceries éphémères dans les quartiers des Louvrais et de Marcouville.

Ces ressourceries ont offert aux habitants l'opportunité de déposer des objets inutilisés, qui sont ensuite triés, nettoyés, réparés ou transformés par les équipes du REFER, avant d'être revendus à prix réduit. Cette initiative, inscrite dans une démarche d'économie circulaire, contribue à promouvoir le réemploi, à réduire les déchets et à sensibiliser les habitants à des pratiques de consommation responsables.

L'action s'est déroulée en deux étapes complémentaires : une collecte solidaire, suivie d'une vente solidaire.

En parallèle des ventes, des ateliers éducatifs ont été organisés, mettant en avant le réemploi, le recyclage, l'autoréparation et la customisation d'objets, pour encourager chacun à adopter des gestes durables au quotidien.



BROCANTES DE QUARTIER

L'association des habitants des Larris-Maradas s'inscrit dans une dynamique écoresponsable. Après une période d'essoufflement, et grâce à l'accompagnement de la maison de quartier, la relance des brocantes constitue l'une des premières actions collectives de cette nouvelle impulsion. Elle allie engagement associatif et sensibilisation à la réduction des déchets.

Deux événements sont programmés : une brocante d'hiver en intérieur, axée sur la vente de jeux et jouets, et une brocante printanière en extérieur dans le parc communal.

Cette initiative encourage le réemploi et l'économie circulaire, en offrant une seconde vie aux objets inutilisés.



VALORISATION DES MATÉRIAUX DE VOIRIE

La Ville, déjà pionnière dans la réutilisation des déchets de chantiers pour les travaux de désimperméabilisation du parking du groupe scolaire des Cordeliers, poursuit son engagement écoresponsable. À travers la requalification de la place Van Gogh, elle réaffirme sa démarche durable en mettant en place le recyclage et la valorisation de l'intégralité des enrobés.



SENSIBILISATION AUX PRATIQUES DURABLES

ATELIERS VÉLOS SERVICES

En 2024, la Ville a mis en place des ateliers de réparation de vélos gratuits et ouverts à tous, une fois par mois, en collaboration avec l'association Vélo Services.

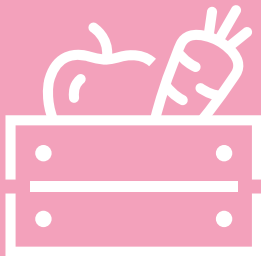
Ces sessions ont permis aux cyclistes de bénéficier de conseils et d'assistance pour l'entretien et la réparation de leurs vélos, favorisant ainsi la mobilité douce et l'insertion professionnelle des participants.



POTAGER ET COMPOSTEUR À L'ESPACE LARRIS-MARADAS

Le projet de jardin collectif, développé à l'Espace Larris-Maradas, invite les familles à cultiver ensemble des fruits et légumes, favorisant ainsi une consommation de produits locaux et bio, tout en sensibilisant au bien manger.

Parallèlement, la ville réactive le compostage urbain, en formant un groupe de référents compost en collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. Ce projet consiste à installer des composteurs accessibles dans des zones stratégiques, afin de promouvoir le tri des déchets organiques et la réduction des déchets ménagers.



STAND DÉVELOPPEMENT DURABLE AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, le service développement durable a tenu un stand au Jardin des Cinq Sens. Ce stand visait à informer et sensibiliser les habitants aux actions écologiques menées sur le territoire. Il offrait un aperçu des initiatives en cours et à venir, telles que la végétalisation des espaces publics, la préservation des pollinisateurs et la gestion durable des ressources. Ce moment a également permis des échanges directs avec les citoyens, favorisant un dialogue constructif autour des enjeux environnementaux.



ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA VILLE

LA COMMANDE PUBLIQUE : UNE DÉMARCHE PROACTIVE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS TERRITORIAUX

Un nouvel événement a vu le jour sur le territoire de l'agglomération : la rencontre fournisseurs. Pionnière sur le sujet, la Ville a pris l'initiative de concevoir et de lancer cette démarche avant même qu'elle ne soit étendue à l'agglomération, démontrant ainsi son engagement à anticiper les besoins du territoire et à soutenir ses acteurs économiques.

La rencontre fournisseurs vise à favoriser le dialogue avec les entreprises pour répondre aux besoins spécifiques des communes et de l'agglomération en matière de travaux, tout en optimisant le sourcing.

L'objectif est d'adapter nos contrats au marché, de diversifier les offres disponibles, d'élargir les opportunités aux entreprises locales pour renforcer la visibilité et la compétitivité, et d'établir un référencement pour mieux répondre à nos besoins.



ÉCO-EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

Au-delà des actions quotidiennes engagées par les agents dans le cadre de leurs missions et en lien avec la politique de la Ville, la collectivité s'engage également à être éco-exemplaire dans ses démarches. Elle met en œuvre des initiatives concrètes et durables visant à promouvoir la transition écologique et à renforcer son rôle de modèle en matière de développement durable.

Engagement pour la protection des milieux et des ressources



Dans le cadre de la semaine du Développement Durable, les agents ont été conviés à participer à une visite du Rucher-verger des Vaugeroux organisée en partenariat avec l'association Amis des Abeilles du Val d'Oise (AAVO). Ce moment d'échange a permis de comprendre le rôle essentiel des abeilles et pourquoi il est crucial de les protéger.



La Direction des Services Techniques a invité l'ensemble des agents à effectuer des signalements lors de leurs déplacements sur le territoire. Cette démarche proactive a pour objectif d'anticiper les besoins et attentes des riverains, tout en garantissant la qualité du service rendu aux usagers. Elle préserve également les espaces publics à tous niveaux (propreté, sécurité, biodiversité).



SENSIBILISATION ET FORMATION



La collectivité s'engage activement dans la sensibilisation et l'information de ses agents sur des thématiques de société essentielles. Parmi ces initiatives, la Direction des Ressources Humaines a proposé aux agents des temps forts dans le cadre d'Octobre Rose et de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes. À travers des ateliers, des moments d'échange et des activités sportives, les agents ont pu s'impliquer dans une démarche solidaire.



La formation permet aux agents de développer leurs compétences afin de répondre aux besoins de la collectivité. Pour accompagner cette dynamique, la Direction des Ressources Humaines a mis en place un plan de formation triennal (2024-2026). Adapté aux projets des agents et aux attentes de la collectivité, ce plan évolutif complète les formations individuelles et peut être ajusté selon les besoins.

RENFORCER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL



Consciente que l'intégration d'un nouvel agent est une étape clé pour la réussite de son recrutement, la Direction des Ressources Humaines a mis en place un parcours dédié. Parmi les dispositifs proposés, la journée d'intégration des nouveaux agents constitue un moment privilégié pour favoriser les échanges entre services et mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité dans un cadre convivial.



La commune s'est engagée aux côtés de la Ligue contre le cancer pour promouvoir la campagne nationale du Mois sans tabac. Dans ce cadre, des supports de sensibilisation ont été diffusés afin d'encourager et d'accompagner les agents municipaux souhaitant arrêter de fumer. Des programmes de 40 jours, conçus pour aider à la cessation du tabac, ainsi que des brochures informatives ont été transmis à l'ensemble des directions.



Pour renforcer le bien-être au travail, le service Spectacle Vivant et Événementiel propose chaque mois des ateliers de jeux de société sur le temps du midi. Ces pauses ludiques permettent aux agents de se détendre, de favoriser les échanges entre collègues et de renforcer la cohésion d'équipe.

OPTIMISATION DES RESSOURCES ET ACHATS RESPONSABLES



La Direction des Services Techniques est au cœur du réemploi et de l'économie des ressources, comme en témoignent plusieurs actions réalisées en 2024. Parmi celles-ci, le renouvellement des bancs usés a été effectué en régie, permettant ainsi d'éviter l'achat de nouveaux bancs et de prolonger la durée de vie des équipements existants. Par ailleurs, des supports vélos ont été créés en bois, accompagnés d'anneaux métalliques récupérés, ce qui non seulement favorise le réemploi des matériaux, mais assure également une meilleure intégration paysagère.



La Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Générale a mis en œuvre plusieurs initiatives en 2024 visant à réduire l'empreinte carbone de la commune. Parmi celles-ci, elle a instauré des contrôles rigoureux et optimisé ses procédures internes afin de limiter la consommation de papier et réduire les envois postaux.



Déjà pleinement impliquée dans la démarche des achats responsables, la Direction de la Commande Publique et Centrale d'Achats poursuit son objectif d'intégrer toujours davantage de critères écologiques dans les marchés publics. Bien avant l'application de la réglementation en la matière, un grand nombre de ses achats proviennent déjà de produits reconditionnés ou issus du réemploi, témoignant ainsi de son engagement en faveur d'une consommation plus durable et responsable.

